

Cancio-Pastor, Carmelo (1995) : *La traduction professionnelle en France. Approche du domaine hispanique*, Thèse à la carte, Villeneuve d'Asq, Presses Universitaires du Septentrion, 486 p.

André Clas

Volume 43, Number 3, septembre 1998

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/002286ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/002286ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (print)

1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Clas, A. (1998). Review of [Cancio-Pastor, Carmelo (1995) : *La traduction professionnelle en France. Approche du domaine hispanique*, Thèse à la carte, Villeneuve d'Asq, Presses Universitaires du Septentrion, 486 p.] *Meta*, 43(3), 442–444. <https://doi.org/10.7202/002286ar>

DOCUMENTATION

Comptes rendus

■ CANCIO-PASTOR, Carmelo (1995) : *La traduction professionnelle en France. Approche du domaine hispanique*, Thèse à la carte, Villeneuve d'Asq, Presses Universitaires du Septentrion, 486 p.

L'ouvrage est une thèse de doctorat soutenue à l'Université de Toulouse. L'auteur, après avoir brièvement abordé, dans le chapitre 1, le *Discours sur la traduction*, c'est-à-dire présenté un survol historique des théories de la traduction à la traductologie, explique dans le deuxième chapitre, *Fondements théoriques*, les principes qui guident la traduction interprétative et qui gèrent la traduction professionnelle. Le troisième chapitre traite du *marché de la traduction* et les chapitres suivants en découlent logiquement, soit le chapitre 4 sur *la demande*, le chapitre 5 sur *l'offre* et le dernier chapitre s'attache spécifiquement à *la traduction en espagnol*. Signalons encore que l'auteur fournit un petit glossaire avec l'indication de la source d'inspiration et, en plus, des références bibliographiques, des annexes avec des *Tableaux statistiques*, des *Documents de référence* et des *Listes d'adresses*. Tout l'ouvrage abonde en chiffres et en statistiques, présentés graphiquement et servant à illustrer et à démontrer les différentes situations et évolutions du marché de la traduction. Si le marché de la traduction est vaste et énorme, coûteux aussi, il n'est pas toujours facile de découvrir ce qui se passe en réalité, certains donneurs d'ouvrage sont extrêmement discrets (on pense naturellement aux ministères de la Défense, mais aussi aux entreprises en compétition), mais il faut savoir gré à l'auteur d'avoir décortiqué les masses chiffrées des *Index Translationum* et des rapports du directeur général de l'UNESCO, par exemple, sans oublier les statistiques de l'ONU, du Conseil de l'Europe et de la CEE quant aux nombres de pages traduites, les langues utilisées et les montants d'argent dépensés. On sait qu'il y a plus de mille organisations internationales et la barrière des langues impose partout le recours à la traduction qui est donc essentielle au fonctionnement. Il semble bien que seule la traduction saura satisfaire notre appétit du savoir dans cette mondialisation qui dominera, du moins en partie, notre vie. Si le marché de la traduction des organisations internationales est bien connu, il n'en est pas de même des autres secteurs. L'auteur a donc proposé de diviser, selon des critères fonctionnels (besoins, modes de fonctionnement, finalités), le marché de la traduction en trois secteurs : culturel, institutionnel et commercial.

Le secteur culturel comprend notamment l'édition, domaine couvert par les statistiques de l'UNESCO. On voit ainsi qu'en 1986, plus de 60 000 livres ont été traduits dans le monde, dont à peine un millier de l'espagnol et 6 000 du français, ce qui représente 1 %

pour l'espagnol et 11 % du total mondial, par exemple. C'est bien entendu la littérature qui, en règle générale, est la plus traduite (50 %), suivie des sciences pures et appliquées (17 %) et des sciences sociales (11 %). En 1986, la France a traduit 45 % de livres de littérature, 14 % de sciences appliquées, 3 % de sciences pures, 7 % de sciences sociales, 10 % de religion, 6 % de philosophie, 10 % d'histoire et de géographie, 4 % de beaux-arts et 1 % de généralités. En 1993, la répartition par disciplines des titres acquis en France s'établit comme suit : 54 % littérature, 17 % jeunesse, 10 % livres pratiques, 10 % sciences humaines et sociales, 4 % sciences et techniques, 3 % livres d'art, 1 % livres scolaires et 1 % encyclopédies et dictionnaires. De ces titres acquis, 43 % proviennent de l'américain, 30 % de l'anglais, 9 % de l'italien, 7 % de l'espagnol et 8 % des autres langues. De même, la répartition par disciplines des titres cédés par la France donne : 46 % littérature, 23 % sciences humaines et sociales, 16 % jeunesse, 8 % sciences et techniques, 3 % art, 2 % pratiques, 1 % scolaires et 1 % encyclopédies et dictionnaires. Cette répartition par langues des titres cédés donne les chiffres suivants : 13 % italien, 11 % espagnol, 10 % anglais, 8 % allemand, 5 % portugais, 5 % japonais, 5 % américain, 5 % roumain, 4 % russe et les autres langues 34 %. Les chiffres pour la presse et les médias audio-visuels sont plus difficiles à cerner, mais on peut estimer que la combinaison linguistique anglais-français représente 65 % des films traduits en 1993.

Le secteur institutionnel comprend les activités traductionnelles générées par les relations entre États. La prolifération des échanges rend la traduction indispensable et multiple. Il existe, en France, trois services de traduction qui couvrent les besoins de quatre cabinets ministériels, de la présidence et du premier ministre. Il sont affectés aux ministères des Affaires étrangères, de l'Économie et de la Défense. Les autres ministères traitent les demandes de traduction de façon indépendante dans chaque Direction générale ou dans chaque Service. Ainsi, le Service des Affaires européennes et internationales du ministère de la Justice emploie deux traducteurs. Il existe également une cellule de traduction (cellule Interpol avec quatre traducteurs) à la Direction centrale de la police. Le Service de traduction du ministère des Affaires étrangères compte seize personnes et celui du ministère de l'Économie est composé de 32 personnes dont 17 traducteurs. Ce même secteur institutionnel recense la traduction dans les organisations internationales implantées en France, soit les ONG, dont le recours à la traduction est variable et circonstancié, l'UNESCO, avec environ 31 000 millions de mots à traduire et employant 87 personnes dont 56 traducteurs et 31 réviseurs et sous-traitant de plus en plus les traductions, le Conseil de l'Europe, Interpol, l'OCDE, l'Agence spatiale européenne, l'Union internationale des chemins de fer. Il faut également mentionner l'Union européenne, avec actuellement onze langues officielles, soit mathématiquement 110 combinaisons linguistiques. En fait, 95 % des documents à traduire sont rédigés en français, en anglais ou en allemand et seulement 5 % dans les autres langues. Si toutes les statistiques voulues sont disponibles pour la plupart des organisations internationales (Conseil de l'Union européenne, Parlement européen, Cour de justice, Cour des comptes, Comité économique, Comité des régions), il n'en est pas de même pour certains ministères et encore moins pour le secteur commercial.

L'auteur range dans le secteur commercial les traductions effectuées «pour le compte d'entreprises ou d'individus dans leurs activités de production et de commercialisation de biens et de services». Il s'agit donc de contrats, d'appels d'offres, de catalogues, de factures, de devis et autres actes commerciaux, sans oublier les aspects publicitaires. On voit qu'il s'agit de travaux de traduction variés et en augmentation constante, les marchés devenant de plus en plus internationaux dans tous les domaines. Il semble bien que la majeure partie de cette traduction est sous-traitée à l'extérieur des entreprises, en effet, on estime que seulement 15 % des traducteurs français sont salariés. La France compte environ 7 212 traducteurs professionnels en 1990, dont 6 113 sont des traducteurs indépen-

dants. Il est vrai que si la traduction «visible» et «officielle», pour reprendre les termes de l'auteur, est identifiable et réalisée par des traducteurs professionnels, il n'en est pas de même de la traduction «invisible» et «officieuse», qui est réalisée par «toutes sortes maîtrisant la langue» ou encore par des «traducteurs pirates». Le traducteur, faut-il le constater à nouveau, reste encore souvent un «parfait inconnu».

Il s'agit d'un ouvrage bien documenté et qui, même s'il se limite au «domaine hispanique», n'est pas sans intérêt pour les traducteurs d'autres langues, car il peut servir de modèle pour obtenir les informations les plus indispensables du «monde de la traduction». C'est sans aucun doute un ouvrage à consulter et à faire lire aux étudiants en traduction.

ANDRÉ CLAS

Université de Montréal, Montréal, Canada